

à moins de 40 p. 100 au Canada, alors qu'aux États-Unis, elle a été de 60 p. 100. De la sorte, l'écart est allé en grandissant entre les deux pays. Il semble s'être agrandi particulièrement au niveau de l'école secondaire, durant l'entre-deux-guerres, et au niveau universitaire, depuis la fin de la dernière guerre. Ainsi, la proportion des travailleurs masculins ayant terminé quatre années d'école secondaire ou poussé plus loin leurs études était de 45 p. 100 aux États-Unis en 1960 et de 24 p. 100 seulement au Canada en 1961.

Le Conseil a calculé que l'écart du niveau moyen d'éducation de la main-d'œuvre entre le Canada et les États-Unis, explique environ un tiers de la différence de productivité entre les deux pays. L'étude du Conseil laisse voir également qu'il existe un rapport très étroit entre le niveau de revenu des particuliers et leur degré d'instruction. Ainsi, au Canada, le revenu moyen des travailleurs ayant terminé quatre ou cinq années d'école secondaire est plus d'une fois et demie aussi élevé que celui des travailleurs n'ayant pas dépassé l'école élémentaire. Quant aux diplômés d'université, ils reçoivent en moyenne plus de deux fois et demie autant que les travailleurs n'ayant pas dépassé le stade de l'école élémentaire et le double du revenu moyen de ceux qui comptent seulement de une à trois années d'école secondaire.

On peut se faire une idée approximative de la «rentabilité» de l'éducation, en comparant le surcroît moyen de revenu qui en découle aux immobilisations et aux frais supplémentaires en cause. D'après des calculs établis sur la base de cette comparaison, le rendement des «investissements dans les ressources humaines» sous forme de montants consacrés à l'enseignement secondaire et universitaire au Canada serait de l'ordre de 15 p. 100 à 20 p. 100 par année. Ce taux de rendement est un peu plus élevé que celui qui, selon des estimations semblables, est obtenu aux États-Unis.

D'après certains calculs et certaines hypothèses, on estime que le relèvement du niveau d'éducation a valu aux Canadiens, de 1911 à 1961, le quart environ de l'amélioration générale de leurs conditions de vie et de l'accroissement de leur productivité. Malgré son importance, cet apport demeure sensiblement inférieur à celui qu'indiquent des calculs semblables faits aux États-Unis.

Le Canada fait actuellement face à une pénurie générale de main-d'œuvre instruite. La pénurie commence au niveau secondaire et devient particulièrement grave aux niveaux professionnel et universitaire. Cette insuffisance de main-d'œuvre qualifiée est l'un des principaux obstacles à surmonter pour atteindre un taux satisfaisant d'accroissement de la productivité et de croissance économique au Canada.

Les bénéfices futurs d'une augmentation des efforts dans le domaine de l'enseignement sont très considérables et le rendement économique que le pays peut espérer d'une augmentation des investissements dans ce domaine dépasse probablement par une forte marge celui de la plupart des autres formes de dépenses. Ces avantages d'ordre économique viennent s'ajouter aux bienfaits de l'instruction dans le développement humain, social et culturel de l'individu.

À la lumière de ces constatations, le Conseil a recommandé que l'on accorde une très haute place dans la politique gouvernementale au progrès de l'enseignement à tous les niveaux, et que l'on accorde la plus haute priorité à l'investissement dans ce domaine. En particulier, il a recommandé avec insistance qu'on accorde une attention immédiate aux points suivants:

- (1) L'augmentation rapide et prononcée de l'éducation postsecondaire dans toutes les régions du Canada. On devrait avoir pour but de fournir à tout étudiant canadien qualifié l'occasion d'accéder facilement à l'éducation supérieure de sorte que les obstacles financiers cessent d'en barrer la route. Un accroissement considérable des fonds destinés à la recherche est indissociablement lié à l'expansion et à l'amélioration de l'éducation aux niveaux supérieurs.
- (2) L'élimination des écarts qui subsistent dans les installations scolaires et les ressources professionnelles au niveau de l'école secondaire, de façon que l'éducation à ce niveau devienne une possibilité, réelle et pratique, pour tous les enfants canadiens.
- (3) L'élaboration et la mise en œuvre de programmes beaucoup plus vastes qu'il n'en existe actuellement, en vue de relever et d'adapter aux conditions de l'heure l'instruction et la formation de la main-d'œuvre existante, y compris les travailleurs professionnels et les cadres. Le retour périodique aux études et la réadaptation devront jouer à l'avenir un rôle toujours croissant.
- (4) Le recours à des mesures sociales et autres afin de réduire le nombre de ceux qui abandonnent les études au niveau secondaire et ainsi d'accroître sensiblement la proportion des finissants à ce niveau.
- (5) Des efforts énergiques de façon à assurer l'amélioration de la qualité et des méthodes d'enseignement par la recherche, l'emploi de nouvelles techniques et le relèvement des qualifications des enseignants.